

Ce formulaire doit être rempli et transmis par courrier électronique au SIMI : denonciation@transports.gouv.qc.ca

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS ET CONSIGNES

Nous vous assurons de la prise en charge de votre dénonciation* par le Service indépendant en matière d'intégrité (SIMI). Cependant, aucun retour ne vous sera fait à moins de besoins particuliers.

*La notion de dénonciation inclut les signalements, les déclarations ainsi que les plaintes en lien avec l'intégrité.

À qui s'adresse ce formulaire?

Ce formulaire s'adresse à tous les citoyens et toutes les citoyennes voulant dénoncer une situation ou un comportement inapproprié.

À quoi servent les renseignements demandés?

Identification : ces renseignements sont facultatifs. Ils nous permettraient de vous joindre, le cas échéant (art. 65 de la de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).

Coordonnées : ces renseignements sont facultatifs. Ils nous permettraient de vous joindre, le cas échéant (art. 65 de la de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).

Description de la dénonciation : inscrire uniquement les informations nécessaires au traitement de la dénonciation. Ces informations sont nécessaires à l'ouverture d'un dossier (art. 65 de la de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).

Qu'est-ce qu'un renseignement personnel?

Les renseignements personnels sont ceux qui portent sur une personne physique et permettent de l'identifier, directement ou indirectement. Ils sont confidentiels. Sauf exception, ils ne peuvent être communiqués sans le consentement de la personne concernée.

[Qu'est-ce qu'un renseignement personnel? | Commission d'accès à l'information du Québec \(gouv.qc.ca\)](#)

Quelle loi protège ces renseignements?

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels vous garantit l'accès aux renseignements qui vous concernent et vous permet de les rectifier en cas d'erreur (art. 65 de la de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).

Qui aura accès à ces renseignements?

Les personnes qui auront accès à ces renseignements sont les répondants et les répondantes qui reçoivent votre dénonciation, le personnel de l'unité compétente (inspection, enquêtes, éthique et lobbying, gestion contractuelle ou divulgation d'actes répréhensibles) qui la prendra en charge, ainsi que toutes les personnes à qui ces renseignements seront transmis, énuméré à la section 7 du présent formulaire. (art. 65 de la de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).

Qui demande ces renseignements?

Ces informations sont demandées par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), situé au 700, boulevard René-Lévesque Est, à Québec (art. 65 de la de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).

1- Anonymat

Vous pouvez effectuer une dénonciation, au moyen de ce formulaire, en vous identifiant ou en demeurant anonyme. Cependant, si vous choisissez de la faire de façon anonyme et que les renseignements fournis s'avèrent insuffisants ou incomplets, nous ne pourrions communiquer avec vous. Cela pourrait empêcher le traitement de votre signalement. Indiquez le meilleur moment pour vous joindre au besoin. La confidentialité de votre identité sera préservée. Si vous voulez demeurer anonyme, n'inscrivez rien aux sections 2 et 3. Allez directement à la section 4.

2- Identification

Prénom : _____ Nom : _____

Vous êtes :

- ☐ Citoyen(ne)
- ☐ Contractant(e)
- ☐ Employé(e) du MTMD
- ☐ Organisme
- ☐ Autre, précisez : _____

3- Coordonnées

Courriel : _____ Téléphone : _____

4- Description de la dénonciation (de la situation inappropriée)

Inscrire le maximum d'information sur l'événement à signaler. Exemple : personnes ou entreprises concernées, dates, lieux, témoins, etc.

5- La dénonciation a-t-elle déjà été faite auprès d'une autre entité?

- ☐ Oui, précisez : _____
- ☐ Non

6- Joindre des documents

7- Consentement

Il se peut que votre dénonciation ne s'inscrive pas dans le mandat du ministère des Transports et de la Mobilité durable, mais qu'il relève d'un autre organisme public. Dans ce cas, nous autorisez-vous à transmettre votre dénonciation, y compris vos renseignements d'identification ainsi que vos coordonnées, à l'organisme public ou aux organismes publics concernés? Il peut s'agir notamment de :

- Lobbyisme Québec
- CNESST (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail)
- UPAC (Unité permanente anticorruption)
- SQ (Sûreté du Québec)
- BIG Mtl (Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal)
- BIELT (Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval-Terrebonne)
- AMP (Autorité des marchés publics)
- Villes ou municipalités

* Je consens à ce que le contenu de la dénonciation que j'ai transmise, y compris mes renseignements d'identification ainsi que mes coordonnées, **soit communiqué à un autre organisme public** si, et seulement si, la DGEAIBIG parvient à la conclusion, après analyse, que cette dénonciation est hors de son mandat et qu'elle relève plutôt du domaine de compétence de cet autre organisme public, conformément aux responsabilités et aux pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de la loi.

- ☐ Oui
- ☐ Non. Je comprends dans ce cas que mon refus empêchera la communication de la dénonciation et son traitement.

8- Consentement

J'AUTORISE QUE LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE LA PRÉSENTE DÉNONCIATION SOIENT UTILISÉS AUX FINS DEMANDÉES ET CONSERVÉS PENDANT LA PÉRIODE NÉCESSAIRE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS POUR LESQUELS ILS ONT ÉTÉ DEMANDÉS.

J'AI LU ET J'ACCEPTE.

Signature (l'inscription de votre nom vaut pour signature)

Date